

altered rapids; whitefish and lactating mothers. This type of deep and extended microhistory allows for a variety of insights that would not be possible in studies that cast a wider geographical net, or by an outsider.

Luby proves that small dams can have big histories and, in doing so, makes a major contribution to Canadian Indigenous and settler colonial history as well as engaged community research. This book also draws on environmental and technological history, and contributes to the history and historical geography of hydroelectricity, the International Joint Commission, and Ontario Hydro. Luby forcibly demonstrates that these Anishinaabe communities were sustainable (economically, culturally, ecologically) prior to 1950; endemic poverty in the second half of the twentieth century was the result of the instruction of the state in the name of the “common good.”

Daniel Macfarlane
Western Michigan University

WHITE, Sophie – *Voices of the Enslaved: Love, Labor, and Longing in French Louisiana*. Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2019, 352 p.

Le temps où l'on n'entendait pas les voix des esclaves dans les livres d'histoire est depuis longtemps révolu. L'agentivité de l'*esclavisé* est au cœur de l'analyse depuis les travaux pionniers de John W. Blassingame (1972) et Eugene Genovese (1976). Partant de cette prémisse, Sophie White innove en étendant la définition de ce qui peut être considéré comme des récits autobiographiques d'esclaves dans les sociétés où ces récits n'existent pas. L'historienne utilise un corpus de 80 témoignages d'esclaves devant la Cour, préservés dans les archives du Conseil supérieur de la Louisiane, pour saisir leur expérience, leur personnalité et leur subjectivité, voire leur « critique intellectuelle de l'esclavage » (p. 216). En effectuant une lecture attentive de ces sources judiciaires, White fait de la Louisiane française — une petite colonie qui compte quelques milliers d'esclaves — un terreau fertile pour poursuivre le projet comparatif d'histoire des intimités coloniales formulé par Laura Stoler au début des années 2000. L'historienne inscrit ses protagonistes dans le vaste espace colonial français afin de montrer la résonance de ces voix d'esclaves louisianais jusqu'à l'Isle de France (actuelle République de Maurice) dans l'océan Indien. Tel un fil rouge qui traverse l'ouvrage, les différences de genre structurent la vie d'hommes et de femmes *esclavisés* qui ne font pas que survivre, mais bien vivre avec ce que cela représente d'amour, de labeur et d'aspirations.

Le premier chapitre explique le contexte juridique particulier dans lequel ce corpus exceptionnel de témoignages d'esclaves est produit. Le Code noir de 1724 prévoit non seulement que les esclaves doivent témoigner quand ils sont accusés, mais qu'ils peuvent également témoigner contre d'autres esclaves et parfois des colons blancs, mais jamais pour ou contre leurs maîtres. Soumis au même code criminel que les Blancs — et donc aux mêmes procédures qui prévoient des interrogatoires soigneusement consignés — ils sont jugés dans les mêmes

espaces, notamment sur la sellette dans la chambre criminelle. Si les esclaves sont surreprésentés parmi les prévenus, leurs peines ressemblent à celles que reçoivent les soldats et les colons, eux aussi battus ou marqués au fer rouge. Tout au long de l'ouvrage, les dépositions des esclaves sont longuement citées pour rendre, autant que faire se peut, leur façon de parler. Quelques mots sont conservés en français, à commencer par « negre » [*sic*] et « négresse », parce que le sens attribué à ces termes, rappelle White, est difficile à traduire en anglais.

L'analyse dans les quatre chapitres suivants se fait à l'échelle de la microhistoire, une approche méthodologique éprouvée pour éclairer l'impact des structures sur les individus. À partir de quelques cas bien choisis, White fait ressortir l'humanité des *esclavisés*, autant leur dignité, leurs désirs que leur mépris. Le chapitre 2 est ainsi centré sur la déposition de Louison, esclave des Ursulines de La Nouvelle-Orléans, qui subit une attaque brutale avec une compagne aux mains d'un soldat en état d'ébriété parce qu'elles refusent de laver son linge — peut-être s'agit-il d'un euphémisme pour des avances sexuelles. Bien que les religieuses, alors dans une position politique précaire dans la colonie, n'appuient pas la déposition de leur esclave, Louison ne se laisse pas rabaisser durant les procédures judiciaires et affirme plutôt son autorité morale, sa religiosité et sa respectabilité. Le soldat, reconnu coupable, est envoyé aux galères non pas pour la souffrance infligée aux esclaves, mais pour avoir causé du désordre et endommagé les propriétés humaines des Ursulines.

White explore ensuite « comment une femme sans enfant et une enfant sans mère s'affrontent pour communiquer leurs conceptions du maternel » (p. 99). Elle raconte le procès pour infanticide — unique dans les annales de la colonie — de Marie-Jeanne, une esclave créole noire de 20 ans, dénoncée par Lisette, une jeune esclave autochtone sous sa charge. La fillette témoigne de la violence verbale et physique qu'exerce l'aînée à son égard dans un monde où le travail est hiérarchisé et genré. Débuté au Pays des Illinois, où les deux esclaves gardent des cochons qui deviendront ensuite des jambons vendus en Basse-Louisiane, le procès se poursuit à La Nouvelle-Orléans. De nouveau enceinte, selon ses dires, Marie-Jeanne n'est pas formellement reconnue coupable du crime dont elle est accusée, son cas étant appelé à être réévalué au cours de l'année faute de preuves. En l'absence de sources, l'historienne perd la trace de Marie-Jeanne et de Lisette une fois les poursuites judiciaires terminées. Nous ne savons donc pas comment se termine leur histoire.

Le chapitre suivant, le plus réussi de l'ouvrage, traite à la fois des angoisses masculines d'un groupe d'esclaves de plantation et de la pérennité de certaines traditions africaines. Comme l'explique bien White, les esclavagistes sont peu enclins à mettre en application les restrictions spatiales prévues dans le Code noir et favorisent par le fait même la formation de communautés d'esclaves relativement autonomes, avec leurs propres structures sociales et politiques, où persistent les cultures africaines. Francisque, un esclave marron venu des colonies américaines, est reconnu coupable par les autorités coloniales françaises de fuite, de vol de vêtements et d'avoir mis le feu à un bateau naviguant sur le Mississippi. Ces crimes lui valent d'être condamné à la pendaison, une peine bientôt commuée au bannissement de la colonie. Or, cet épisode révèle le système parallèle de justice informelle dans

lequel des hommes en esclavage en punissent un autre pour avoir abusé de leur confiance, volé leurs biens et séduit leurs femmes. Sous sa vulnérabilité apparente d'esclave en fuite, Francisque revendique son destin, rappelant ainsi aux autres leur propre condition d'*esclavisés*. En retraçant son parcours de la Pennsylvanie à Saint-Domingue, White souligne la grande mobilité de certains esclaves d'une colonie à l'autre, de même qu'à l'intérieur de l'espace louisianais.

Dans leurs dépositions, les esclaves racontent leur intimité physique et émotionnelle, ainsi que la volonté des hommes en esclavage de s'approprier le travail de leurs femmes. Avec la complicité des maîtres, les esclaves disposent parfois d'une autonomie remarquable, quoique temporaire. La piocheuse Kenet fuit ainsi son maître pour une période de huit mois pour vivre librement son amour avec Jean-Baptiste à Chef Menteur, une exploitation où l'on ne retrouve aucun Français. White insiste sur la persistance de traits culturels africains dans ces arrangements domestiques où les hommes en esclavage attendent des femmes qu'elles soient épouses, mères et cuisinières — des attentes qui diffèrent objectivement bien peu des mœurs européennes. Dans ce cinquième chapitre qui porte sur les pratiques conjugales et maritales des esclaves, notamment la polygynie, l'auteure montre que la violence conjugale mène parfois au meurtre. Lue en parallèle avec *Slave Against Slave* de Jeff Forret (2015), l'étude de White permet de comprendre à quel point les communautés d'esclaves n'échappaient pas à ce fléau aussi bien présent chez les maîtres.

Voices of the Enslaved est une œuvre de maturité. Celle d'une historienne qui, à l'instar de ses travaux antérieurs, fait une très belle part au monde matériel et textile habité par ses sujets historiques. Celle aussi d'un champ qui, depuis une trentaine d'années, documente les particularités de la Louisiane coloniale. Innovant par son usage des sources, cet ouvrage se retrouve en aval de cette riche historiographie, proposant un portrait vivant, mais tout de même un peu convenu, de ces *esclavisés*.

Marise Bachand

Université du Québec à Trois-Rivières

BENTON, Lauren and Nathan PERL-ROSENTHAL, eds. — *A World at Sea: Maritime Practices and Global History*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2020. 280 p.

The latest volume in the Early Modern Americas series edited by Peter Mancall, *A World at Sea* explores several neglected aspects of the period while also refreshingly venturing outside of the series' traditional geographic focus on the Atlantic World. In their shared aim of placing maritime practices at the centre of world history, the contributors to this fine collection of essays propose a useful and convincing conceptual framework for maritime world history based on the study of land-sea regimes.